

Projet Pédagogique

Accueil Jeunes

Service Jeunesse de la Mairie de
Grans

Pour les jeunes de 14 à 17 ans

2021/2025

Sommaire

Contexte	1-2
L'accueil jeunes	3
Fonctionnement de la structure	3
Infrastructures accessibles	4
Organisateur	4
Organigramme	5
Le public	6
Constat	7
Objectifs	8
Les moyens	9
Moyens techniques	9
Moyens humains	9
Moyens financiers	10
Partenariat	10
Modalités de Participation	11-12
Arrivée/départ	13
Utilisation des locaux	13
Projection	14
2021/2022	14
2022/2023	14
2023/2024	15
2024/2025	15
Evaluation	16
Annexes	17-24

Contexte du territoire

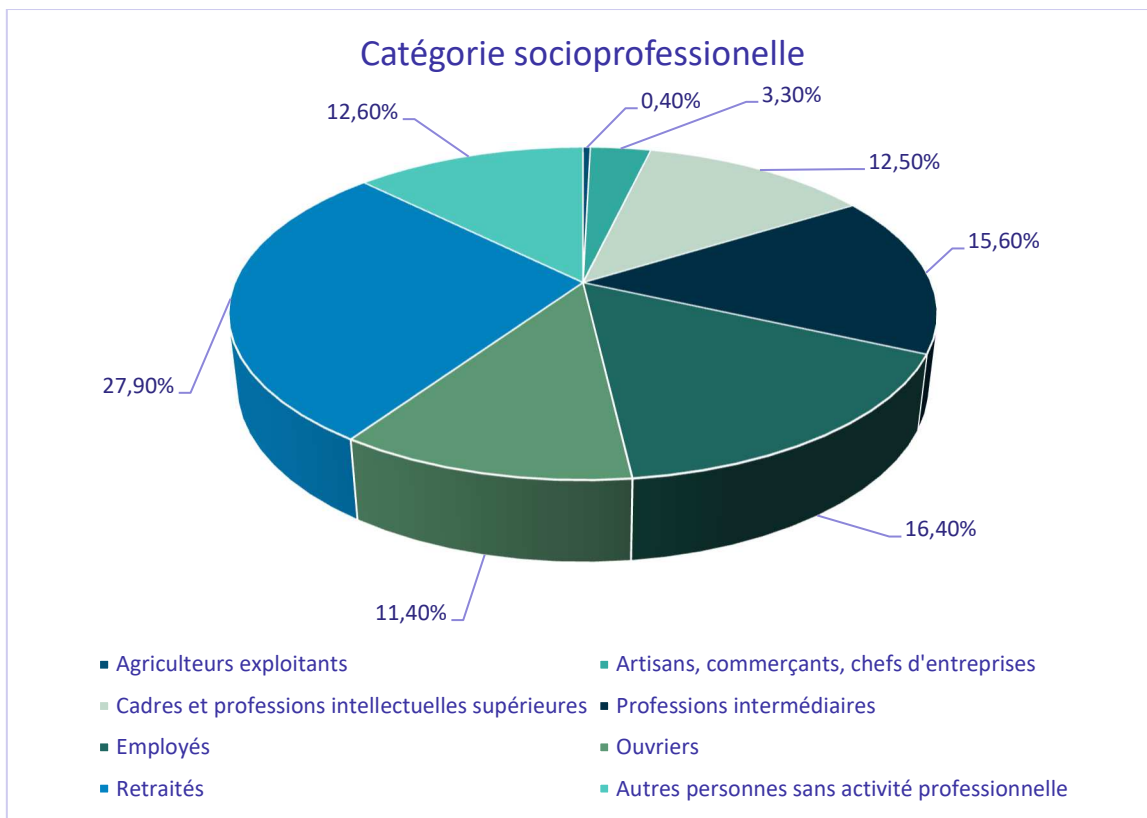
Grans, ville de 5202 habitants se situe sur l'arrondissement d'Aix-en-Provence et le canton de Salon-de-Provence. La commune fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de son Conseil de territoire Istres Ouest Provence regroupant 5 autres villes (Istres, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer, Cornillon-Confoux et Miramas) pour une population totale de 99 569 habitants.

Grans s'étend sur 2 760 hectares et se trouve à 52 mètres d'altitude. Le village se situe à 50 km de Marseille, 52 km d'Avignon, 32 km d'Aix-en-Provence et 6 km de Salon-de-Provence.

Au niveau de la jeunesse et de l'éducation, Grans possède une crèche (les Feuillantines), un groupe scolaire composé de l'école maternelle et de l'école élémentaire (Espace Robert Hossein).

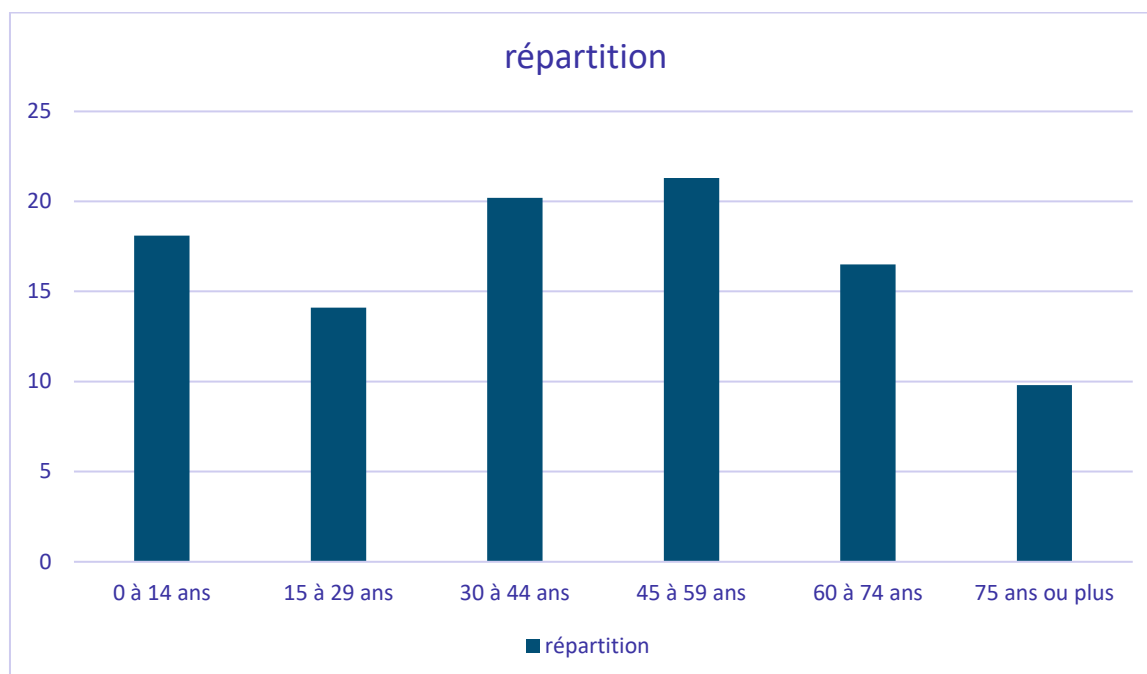
Dans ce complexe nous retrouvons le centre de loisirs pouvant jouir au même titre que les écoles, d'infrastructures comme un terrain de basket, un city stade, une cour de récréation, un espace jardin, et d'autres structures de la commune comme la « Halle des sports Paul SIAS », un terrain de Beach volley, skate-park, ...





Sources : Insee, RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Ce graphique nous démontre que le public accueilli pour sa majorité est issu de familles de jeunes cadre actifs. Nous ne sommes donc pas dans une commune à caractère prioritaire, ce qui n'empêche pas d'avoir une attention toute particulière pour les enfants issus de familles moins aisées.



Sources : Insee, RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Ce second graphique nous permet de mettre en lumière le fait que le public visé (14/18 ans) occupe une bonne part de la population Gransoise, et qu'il est donc légitime de leur créer un espace de spécifique.

L'accueil jeunes

Fonctionnement de la structure

L'accueil jeunes aura une capacité d'accueil maximale de 40 jeunes.

Pour la mise en place progressive de cet accueil en vue de l'ouverture 2021-2022, celui-ci fonctionnera de la manière suivante.

Hors vacances scolaires :

Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
16h30-18h30	13h30-19h00	16h30-18h30	16h30-20h30	14h-20h

Une fois par mois, une soirée sera organisée ainsi l'accueil verra ses portes se fermer à 22h.

Une sortie sera aussi organisée un samedi par mois (sortie, évènements de la commune, rencontre d'autres structures jeunes, ...)

Vacances scolaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
10h-19h	10h-19h	10h-19h	10h-19h	10h-19h

Ouverture :

- 10 jours à la Toussaint
- 5 jours en hiver
- 10 jours à Pâques
- 8 jours au mois de juillet (hors séjour)

Chaque semaine une soirée exceptionnelle sera organisée

La maison des jeunes sera fermée durant les vacances de février et de juillet et août (fermeture liée à l'organisation de séjour sur les périodes concernées).

Séjours :

- Séjour ski de 5 jours en février
- Séjour été de 12 jours en juillet

Animation de rue :

C'est le processus le plus important pour créer cet Accueil Jeunes.

Il s'agit de toucher les publics méconnus, ou de maintenir (ici cela serait plutôt de créer) un lien avec des jeunes qui ne fréquentent pas les structures. L'animation de rue est aussi une forme d'accueil de loisirs, qui se déroule « hors des murs ».

Cette méthodologie nécessite une connaissance du territoire, public et infrastructures. Il est important de savoir que le rapport aux jeunes est différent sur l'espace public. Ils se sont déjà appropriés l'espace et l'animateur vient sur « leur territoire ».

Par conséquent le professionnel devra avoir une communication adaptée aux jeunes, réussir à gagner leur confiance pour créer une relation. Les agents d'animation du SMEJ ne sont certes pas habitués à exercer de telles pratiques professionnelles ni les animateurs en général.

Les formations dans l'animation sont souvent tournées vers de la conduite d'activités ou de projets. Mais l'agent porteur du projet sera accompagné par « éducateur de rue » ou Qui connaît ces techniques d'animation. Il est impératif que les agents sur le terrain soient à l'aise avec cette fonction, qui nécessite plus de maturité et de connaissances de cultures juvéniles.

Cette fonction est éminemment éducative, suppose un engagement dans un temps long et s'avère difficile à évaluer quantitativement.

Infrastructures accessibles

L'accueil sera pourvu des salles d'activités, d'un espace informatique, d'une console de jeux, de mobiliers ludiques (table de ping-pong, baby-foot, ...) d'un coin lecture/ jeux de sociétés.

Dans le cas où nous aurions besoin de sortir, la commune de Grans nous offre un large choix d'infrastructures :

- Parc de la Gaillère
- Les pinèdes
- La halle des sports
- Gymnase Bernard Barugola
- La salle des fêtes
- Le city
- Le skate-park
- Terrain de beach volley
- Fontaine Mary-Rose ...

Organisateur

L'organisateur la Mairie de la ville de Grans avec le Service Municipal Enfance et Jeunesse. Ce service est une équipe d'une vingtaine d'agents accueillant les enfants de 3 à 17 ans.

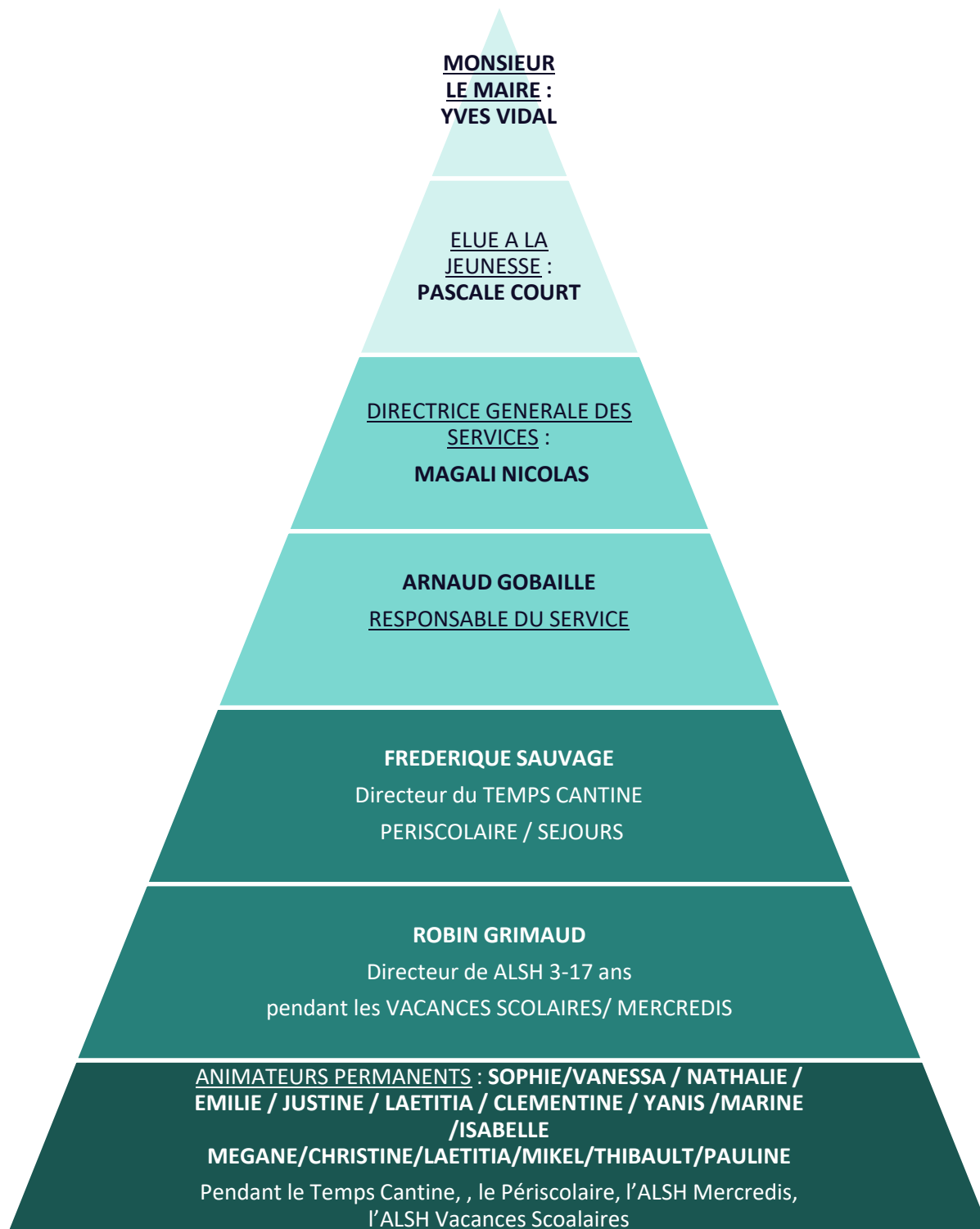
Il est composé de 3 structures :

- l'accueil de loisirs
- le Local jeunes
- l'accueil périscolaire (maternelles et élémentaires)

La finalité éducative des services vise la mise en place d'activités variées et ludiques afin de permettre aux enfants de se construire en tant qu'individu autonome :

- valoriser l'esprit d'initiative et la créativité,
- développer la coopération
- accompagner à une éducation à la citoyenneté.

Organigramme



Le public

	Puberté 13-17 ans chez les garçons, 13-15 ans chez les filles	L'adolescence 17-19 ans chez les garçons, 15-18 ans chez les filles
Morphologie	<ul style="list-style-type: none"> - Poussée importante de croissance. - Retard du développement des viscères, disgrâce physique (échassier) - Inégalité des membres quelquefois d'où déséquilibre du rachis. - Développement progressif des organes génitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le poids augmente, la taille diminue, harmonisation progressive. - Maturation des organes génitaux. - Le développement musculaire s'accroît chez les garçons. - Légère phase grasseuse chez les filles.
Fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Désharmonie fonctionnelle des glandes endocrines. - Troubles de l'appétit, insomnie, variation de l'humeur. - Grande fragilité aux variations climatiques. - Grande fatigabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Thorax élargi vers une aisance du jeu cardio-respiratoire. - Le rythme cardiaque se ralentit. - Sur le plan nerveux, une plus grande stabilité. - Meilleure adaptation aux conditions climatiques.
Moteur	<ul style="list-style-type: none"> - Modification du schéma corporel. - Instabilité motrice vers : hyper-impulsivité, hypo-ralentissement. - Mouvements parasites. - Incoordination passagère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Différenciation nette entre motricité des garçons et des filles. - Un jeu articulaire et moteur plus grand chez les garçons, impression de puissance. - Chez les filles, activité plus instinctive vers l'expression corporelle. - Meilleur contrôle, faculté d'analyse.
Psychologique	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes ces transformations inquiètent. - Réactions de prestance (fou-rire). - Jeu verbal (ne veut pas avoir tort) - Esprit très critique, jugement de valeur souvent outrancier. - Négativisme et obstruction. - Va de l'enthousiasme à la dépression. 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de puissance : garçons. - Volonté de séduction : filles. - Socialisation de l'agressivité. - Disponibilité pour présent et perspectives d'avenir. - Besoin de modèles sociaux, d'activités culturelles, de coopération.
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de l'ami, du confident. - Option sur vie professionnelle, vie politique, religieuse (idée aux sociaux). - Opposition aux structures familiales, scolaires, sportives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Association vers un but. - Recherche de l'adulte pour son expérience technique. - Recherche d'une vie sentimentale. - Autonomie.
Indication et contre-indication	<ul style="list-style-type: none"> - Grande fatigabilité qui va vers explosions pathologiques. - Ne pas forcer, heurter, car c'est l'âge de l'anxiété, de l'irritation, de l'impatience. - Danger de la compétition qui peut aboutir à l'échec au lieu de l'affirmation de soi. - Donner des responsabilités. - Être toujours prudent, attentif et être le confident. 	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter le surmenage aussi bien physique qu'intellectuel. - Favoriser les acquisitions techniques.

Ce tableau est une représentation globale et pragmatique de ce que peut représenter la période adolescente.

Il sert à aborder et connaître l'évolution du jeune mais ne reflète jamais l'entière et la complexité de ce que représente cette période.

Constat

À la suite de différents constats apportés par l'équipe d'animation en charge des jeunes gransois, cette dernière a souligné que le nouveau local jeunes (12-17 ans) ne répond pas à l'attente des 14-17 ans qui recherchent un espace avec moins de contraintes en termes d'inscription, d'horaire d'accueil fixe, d'obligation de présence sur des créneaux définis.

Une cohabitation plus difficile avec les 12-14 ans qui n'ont pas les mêmes attentes en termes de besoin et d'accompagnement. Une cohérence en termes de projet sur l'ensemble du service jeunesse (12-17 ans) sera mise en place avec des passerelles/actions entre le local jeunes et maison des jeunes.

Ce public désert tout doucement le local jeunes pour se retrouver sur d'autres espaces où il se sent plus libre (abris bus, jardin public...)

L'implantation du local jeunes qui se trouve actuellement dans l'enceinte de la mairie peut également être un frein à leur fréquentation.

L'équipe d'animation souhaiterait répondre à cette problématique en mettant en place un accueil jeunes qui permettrait un cadre plus souple et avec moins de contraintes.

De plus le Service Municipal Enfance Jeunesse doit favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil des gransois de 14 à 18 ans.

Cet Accueil de Jeunes répond à ce besoin social existant sur la Commune de Grans.

L'objectif principal est de rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres tout en les impliquant dans la vie locale.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Objectifs opérationnels

Moyens

Permettre aux jeunes de s'affirmer dans un espace dédié

-Faciliter la découverte d'environnements connus ou inhabituels, ouvrir l'esprit et la curiosité
-Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

* Echanger avec eux et leur permettre de découvrir de nouvelles activités et un nouveau public
* proposer des activités valorisant les capacités des ados, leur ouverture d'esprit et leurs centres d'intérêts
* Responsabiliser les plus grands pendant le déroulement des activités et dans la gestion de la vie quotidienne
* Veiller au respect des règles contenues dans le règlement intérieur de la structure

Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre

-Favoriser l'implication des jeunes dans les activités et dans la vie quotidienne
-Favoriser la participation/faire découvrir les événements de la commune aux jeunes

* Les accompagner dans leurs projets individuels et collectifs.
* Mettre en place des temps d'échanges entre jeunes et équipe pédagogique
*Favoriser la réalisation d'activités novatrices en accord avec leurs souhaits

Accompagner les jeunes durant leur adolescence

-Faciliter leur insertion sociale et citoyenne
-Simplifier et donner accès à l'information

*Proposer une aide à l'orientation scolaire, de stages, de formations
*Etre un relais d'informations sur les dispositifs de la jeunesse
* proposer de la documentation en accès libre mettant en avant les acteurs locaux de la jeunesse

Assurer la sécurité physique et morale des jeunes

-les encadrer
-Appréhender les risques et les comportements de sécurité

* pris en charge dès l'ouverture de l'accueil, ils sont encadrés par l'équipe d'animation. En aucun cas le centre sera ouvert sans la présence d'un adulte responsable
* D'un point de vue individuel, chaque animateur devra veiller à l'intégrité physique et morale de l'ensemble des jeunes. Ceci passe par l'implication, la communication et l'échange d'informations de l'équipe d'animation.
*organisation de journée prévention risque sur les règles d'évacuations du bâtiment mais aussi apprendre les gestes qui sauvent

Les moyens

Moyens techniques

En vue d'accueillir les Jeunes, la commune de Grans met à disposition une ancienne maison réaménagée en accueil jeunes.

Description du bâtiment : situé au 5, rue de l'égalité 13450 Grans

L'accueil Jeunes sera constitué d'un hall d'entrée, d'un bloc sanitaire, d'une tisanerie, d'un espace gaming, d'une salle d'activités, d'un coin info/lecture, tous les espaces seront modulables grâce à un système de paravents, à l'étage un bureau sera installé et réservé à l'équipe encadrante.

L'accueil à la chance de posséder son propre jardin clôturé (annexes pages 20-21-22)

Mobilier et accessoires :

- Un baby-foot
- Une table de tennis de table
- Un espace cuisine
- Un espace gaming (tv, console, ordinateurs)
- Accès à internet
- Mobilier (armoires, tables, chaises ...)
- Un espace sanitaire

Le minibus de la commune sera accessible sur demande pour tous déplacements.

Moyens humains

Monsieur Gobaille Arnaud : BAFA/BAFD/SB/BPJEPS animation sociale/UC de direction ACM.

Monsieur Bergame Bruno diplômé BAFA/ BPJEPS ATP et LTP sera responsable de la Maison des Jeunes 14/17 ans.

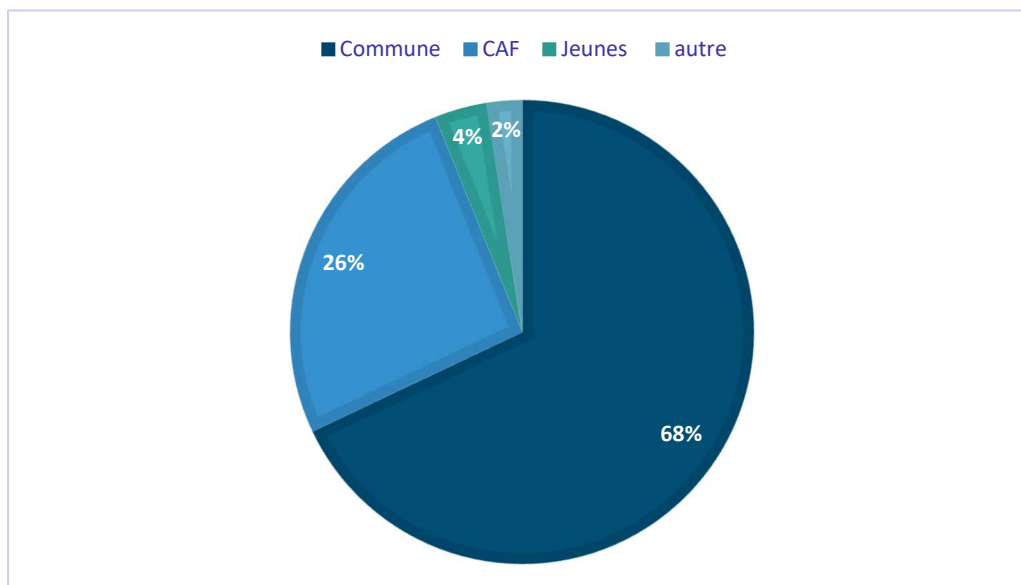
Madame Le Gromelec Justine diplômé BAFA référent des 11/13 ans interviendra également sur des projets en lien avec la Maison des Jeunes.

Monsieur Colin Christophe diplômé BAFA/BPJEPS ATP et LTP interviendra sur la tranche 11/17 ans en fonction des besoins.

En fonction des projets (séjours, soirée, sortie spécifique) l'équipe sera renforcée par des adj d'animation titulaire de la fonction public ou par des animateurs contractuels diplômé BAFA.

Afin de permettre un travail de transversalité avec les jeunes du local Jeunes 11/13 ans des actions seront mise en place avec la référente de cet espace.

Moyens financiers



Partenariat

Pour permettre la réalisation de ce projet il sera nécessaire de développer un partenariat sur le plan local afin de pouvoir travailler en réseaux avec les personnes intéressées pour intervenir auprès d'un public adolescent.

Partenaires institutionnels :

- La mairie de Grans
- La CAF
- La DDCS 13

Partenaires potentiels/Existants :

- Le comité des fêtes
- Le Centre d'Information Jeunesse PACA
- La maison des adolescents 13 (MDA13) de Salon
- La mission locale
- Les associations sportives et culturelles de Grans
- Les parents d'élèves
- Intervenants extérieurs
- La maison de retraite
- La commune de Cornillon-Confoux (à voir si volonté de la commune pour élargir la convention)

Modalités de participation

L'élaboration des projets sera la base de la participation des jeunes dans la programmation de leur action avec le soutien du responsable de l'accueil dans l'accompagnement et la mise en œuvre active et participative du groupe de jeunes inscrit dans le projet.

Pour fréquenter la maison des jeunes, même de manière ponctuelle, les jeunes devront avoir rempli leur dossier d'inscription et avoir réglé leur adhésion annuelle.

Un dossier d'inscription devra donc obligatoirement être complété et signé à la première inscription par la personne légalement responsable de l'enfant.

Ce dossier comprend une fiche de renseignements, le règlement intérieur, une acceptation du règlement intérieur à signer par le jeune et les responsables légaux.

Une carte d'adhérent de l'accueil jeunes est obligatoire et payable à la première inscription.

Le tarif de cette carte sera fixé par le conseil municipal.

Lors de la mise en place de certaines animations (sorties, stages découverte, mini-séjour, etc.) un complément financier variable selon le lieu et la nature de l'activité proposée sera demandé aux familles. Les tarifs appliqués sont toujours indiqués sur les plaquettes d'informations remises aux familles.

Des actions d'auto-financement seront également mise en place afin de mobiliser le groupe de jeunes dans leur engagement au projet qu'il désire accomplir ensemble.

Des actions de type chantier jeunes seront réalisés pour l'aménagement extérieur et décoration de l'espace intérieur.

Des sortie ou activités dites de consommation seront également proposé aux jeunes dans un objectif de cohésion du groupe.

Une action de création d'une association de jeunes sera envisagée afin d'acquérir une certaine autonomie dans nos actions.

Engagement du jeune :

Le but de l'accueil n'étant pas de mettre nos jeunes en position de simples consommateurs en leur proposant un catalogue d'activités, il est de notre ressort de les impliquer et de les accompagner dans les projets /choix d'activités /actions.

Pour ce faire, différents temps seront mis en place afin de fédérer un groupe qui organisera et concevra les futures actions de l'accueil.

Ci-joint une organisation type à titre d'exemple sur la future organisation souhaitée hors vacances scolaires :

	SEMAINE 1	SEMAINE2
Mercredi 15h	Réunion libre de présentation des actions / séjours / événements + Présentation des idées/ souhaits des jeunes + Inscription et création des groupes « Projet 1 » et « projet 2 »	Accueil des deux groupes afin de travailler séparément sur les projets 1 et 2 (démarchage, prise de contact, réservations ...)
Vendredi 17h	-Accueil du groupe « projet 1 » -Ecoute et mise à plat des différentes idées -Répartitions des missions	Finalisation du « projet 1 »
Vendredi 19h	-Accueil du groupe « projet 2 » -Ecoute et mise à plat des différentes idées -Répartitions des missions	Finalisation du « projet 2 »
Samedi		Participation avec le groupe en question au projet réalisé avec l'équipe d'animation.

Ce tableau est à titre indicatif, certains projets se finaliseront sur la période de vacances scolaires, et l'échéancier des futures actions se fera sur plusieurs semaines voire mois en fonction de l'évènement abordé.

Cette formule a pour but de fédérer les jeunes et de les rendre responsables et impliqués dans les actions proposées.

Une fois engagé dans un projet, l'équipe d'animation attendra du jeune qu'il respecte ses engagements et qu'il réponde présent au rendez-vous mis en place pour l'élaboration de ceux-ci.

Arrivée/départ

- Afin de de réduire les contraintes et de s'adapter à la vie et au planning des ados, les heures d'arrivée et de départ seront au choix du jeune.
Aucune autorisation ne leur sera demandée.
- Dans le cadre d'une animation prévue sur place, il sera demandé au jeune un effort de ponctualité s'il désire participer mais aucune obligation ne sera exigée.
- Dans le cadre d'une animation demandant une inscription, en signant l'inscription le jeune s'engage à venir à l'heure et à la date de l'activité, sans quoi le fonctionnement de la journée s'en trouverait désordonné.
- Dans le cadre d'une sortie, ou d'une activité se déroulant dans un autre lieu que le centre, Il sera laissé aux parents le choix de laisser leur enfant rentrer seul ou de venir les récupérer à l'endroit dit.

Dans tous les cas, toutes sorties, activités et lieux visités seront indiqués sur le planning d'activités mis en ligne sur le site de la Mairie de Grans.

Elles seront aussi notifiées sur les fiches d'inscriptions aux activités à faire valider obligatoirement par les parents/ tuteurs légaux.

Utilisation des locaux

Le but étant que les Jeunes se sentent investis et responsables du lieu que nous leur mettons à disposition, l'équipe d'animation veillera à ce que ceux-ci en prennent soin.

L'espace « tisanderie » mis à disposition devra être nettoyé après chaque utilisation.

En accord avec le règlement intérieur, l'animateur aura pour responsabilité de faire comprendre et de sensibiliser les jeunes au fait que ce lieu leur appartient et qu'il leur appartient donc de le respecter.

Les dégradations volontaires ne seront en aucun cas tolérées.

PROJECTION

Année 2021/2022

L'objectif premier de cette année de mise en fonctionnement, sera de communiquer, d'échanger et d'aller à la rencontre des jeunes afin de leur faire connaître et leur donner envie de venir voir ce qu'il se passe dans ce nouveau lieu qui leur est alloué.

Une journée d'inauguration sera prévue afin de faire connaître au plus grand nombre l'ouverture de ce nouveau lieu.

La mise en place d'une passerelle avec les 11/13 ans sera très importante, elle permettra par la suite de fidéliser ce public qui sera la nouvelle génération intégrant l'Accueil Jeunes.

La communication avec les jeunes cette première année sera primordiale, elle permettra d'affiner leurs envies et leurs demandes afin d'orienter les activités et les projets vers quelque chose qui leur correspond.

Pourquoi ne pas leur proposer de trouver ensemble une nouvelle appellation qui leur correspondrait mieux ?

Et enfin la mise en place des premiers projets, événements et partenariats.

Année 2022/2023

Pour cette deuxième année de fonctionnement, la première étape sera d'accueillir les jeunes ados qui passeront du Local Jeunes (11-13ans) à l'Accueil Jeunes (14-17ans).

Nous pourrions réitérer sur demande les actions/ événements qui se seront bien passés, tout en cherchant de nouvelles idées novatrices à mettre en place avec eux.

L'accompagnement des ados dans la vie d'adulte étant primordial, la mise en place de partenariat avec la mairie de Grans et les partenaires comme la maison des ados, la mission locale, le pôle culture, les associations (sportives et culturelles), le C.I.O seront mis en place. Un espace documentation sera aussi là afin de permettre d'orienter les jeunes vers les organismes correspondants à leurs demandes.

Année 2023/2024

Participer aux actions mise en place par la commune, comme les évènements festifs, le téléthon, inaugurations... afin de sensibiliser et d'impliquer les jeunes à la vie locale.

Aller à la rencontre d'accueils jeunes des communes environnantes, afin de partager, d'échanger et pourquoi pas organiser des séjours mutualisés, pour vivre des moments de vie quotidienne avec d'autres jeunes.

Année 2024/2025

Dans une logique de continuité, les ados ayant atteint la majorité pourront compter sur notre aide afin de trouver un premier emploi/stage dans l'animation.

Et pour toute autre demande ils pourront compter sur nous pour être orienter vers des organismes compétents.

Création d'un évènement inédit dans la commune, qui serait réitérable chaque année et qui deviendrait un rendez-vous incontournable (concert en faveur d'une association, course de trottinettes dans le village, course de caisse à savon ...)

Cette projection est une feuille de route susceptible d'évoluer. En effet les échéances pourront être modifiées afin de répondre au mieux aux besoins des 13-17ans et d'offrir une cohérence et une continuité sur l'ensemble des dispositifs enfance/jeunesse de la commune de GRANS.

EVALUATION

L'évaluation permet de vérifier la qualité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet éducatif et pédagogique.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations.

L'évaluation est mise en place afin de s'assurer que le travail mené est cohérent, et qu'il répond bien aux attentes du projet éducatif et pédagogique.

Elle permet de corriger, de réorienter ou de conserver les actions, animations, projets mis en place en amont.

Pour se faire, l'équipe d'animation se devra d'être à l'écoute des ressentis des jeunes afin de se rendre compte de la pertinence de l'action menée.

Un bilan sera organisé avec les jeunes de manière régulière afin de recueillir l'avis de chacun.

Pour l'équipe d'animation des outils seront mis à disposition afin d'évaluer le projet dans sa globalité. Voici dans un premier temps les outils proposés, qui seront susceptibles d'évoluer durant l'année afin d'améliorer et d'adapter l'évaluation des objectifs à atteindre.

Quantitatifs :

- Etat de présence journalière
- Nombre de participation aux activités
- Nombre des interventions individuelles d'accompagnement
- Listing de fréquentations globales
- Fiche d'action permettant de comptabiliser les projets réalisés

Qualitatifs :

- Enquête de satisfaction
- Appropriation du local
- Comportement global des Jeunes
- Évolution, intégration des règles de vie
- Implication dans les animations
- Implication dans la vie locale

ANNEXES

Enquête de satisfaction

Nom :

Prénom :

Age :

1. Les horaires d'ouverture te conviennent- ils ?

oui non

Si non, pourquoi :

2. Les jours d'ouverture te conviennent-ils ?

oui non

Si non, pourquoi :

3. Quelles sont tes attentes concernant cet espace ? (Plusieurs choix possibles)

- Un lieu pour se retrouver
- Un lieu pour s'informer
- Un lieu pour avoir un soutien
- Un lieu pour pratiquer des activités de loisirs

Autre :

.....

4. Quelles activités aimerais-tu pratiquer ?

- Partir en séjour
- Sortir en VTT
- Organiser des soirées à thème
- Pratiquer du sport
- Faire des sorties culturelles
- Pratiquer des activités manuelles
- Profiter simplement du centre
- Participer aux Activités de consommation

Autre :

FICHE D'ACTION

Activités :

Intérêts et objectifs :

Lieu :

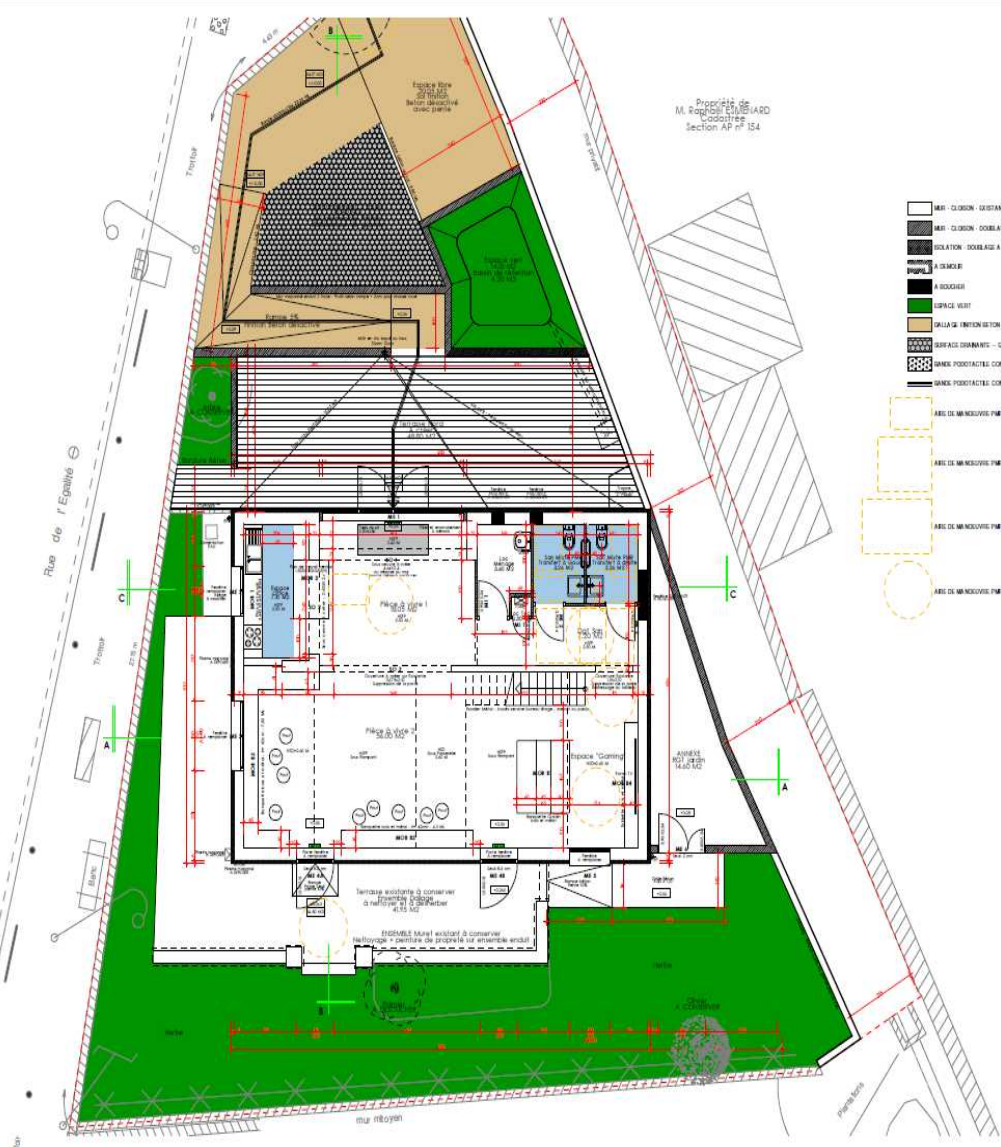
Matériel :

Description de l'action :

Déroulement de l'activité :

FICHE D'EVALUATIONS

Action menée/axe pédagogique :	Critères quantitatifs :	Critères qualitatifs :	Points positifs :	Points à améliorer :	Évolution possible :

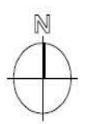


Propriété de
M. Roger CHASSARD
Cadastre
Section AP n° 154



- MUR : CLONON - COISSANT
- MUR : CLONON - COISSANT A CREER
- ISOLATION : DOUBLAGE A CREER
- PLANCHER A CREER
- BOISERIE
- ESPACE VERT
- GALLE GE. ENTON TOITON DEACTIV.
- SURFACE DRAINAGE - GRAVIER - ND DRAINBLE
- SERRIS PONDICATEL CONTRASTE - SQUELLETTE
- SERRIS PONDICATEL CONTRASTE - CIRCULATION

- AREA DE MA RESERVE FUM - 0,0000 M
- AREA DE MA RESERVE FUM - 1,7000 M
- AREA DE MA RESERVE FUM - 2,0000 M
- AREA DE MA RESERVE FUM - ISOLATION DRAIN 100 M



Maitre d'Ouvrage:
Commune de GRANS
1409 de Ville
Boulevard Victor Jaurégué - 13450 GRANS

Conducteur d'Opérations:
M. Laurent BENAÏEGH
T: 04 42 55 85 45
e-mail: lbenaize@grans.fr

RESERVOIR
450, route du Puy Sainte Réparate
13 090 Aix-en-Provence
M. 06 13 51 67 67
e-mail: contact@reservoir-architecture.com

Projet:
MAISON DES JEUNES
5, rue de l'Espérance
13450 GRANS

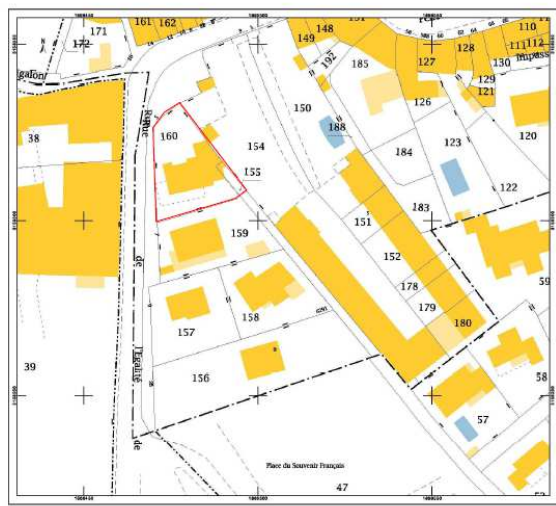
Section: AP - Parcelle: 160

Dossier:
PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET
PLAN - RDC
éch: 1/100^e
23/10/2019

Pièce: DPC - ND F - 31/03/20

5a



Maitre d'Ouvrage:
Commune de GRANS
1409 de Ville
Boulevard Victor Jaurégué - 13450 GRANS

Conducteur d'Opérations:
M. Laurent BENAÏEGH
T: 04 42 55 85 45
e-mail: lbenaize@grans.fr

RESERVOIR
450, route du Puy Sainte Réparate
13 090 Aix-en-Provence
M. 06 13 51 67 67
e-mail: contact@reservoir-architecture.com

Projet:
MAISON DES JEUNES
5, rue de l'Espérance
13450 GRANS

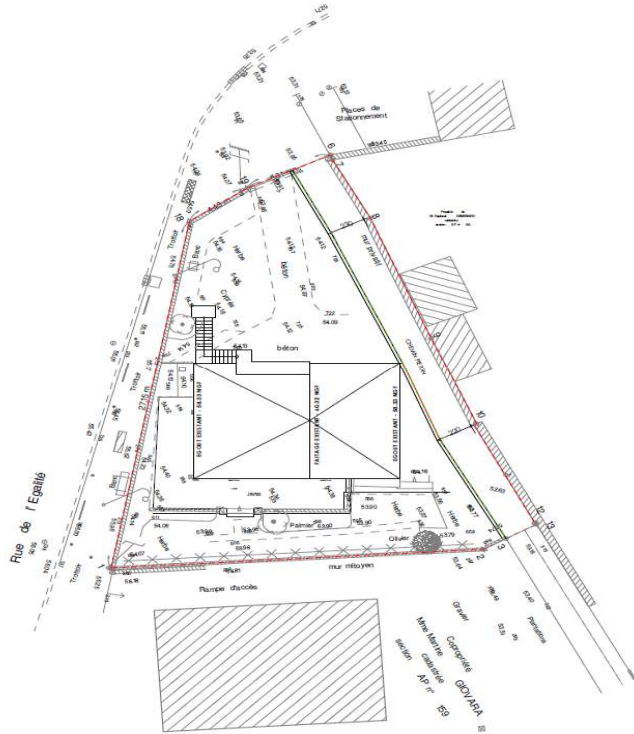
Section: AP - Parcelle: 160

Dossier:
PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET
SITUATION - CADASTRE
éch: SANS
23/10/2019

Pièce: DPC - IND B

1



Maitre d'Ouvrage:
Commune de GRANS
14061 de Ville
Boulevard Victor Jauréat - 13450 GRANS

Conducteur d'Opérations:
M. Laurent BENAZECH
T: 04 42 55 85 45
e-mail: lbenezech@grans.fr



Projet:
MAISON DES JEUNES
5, rue de l'Égalité
13450 GRANS

Secteur: AP - Parcelle: 160

PERMIS DE CONSTRUIRE

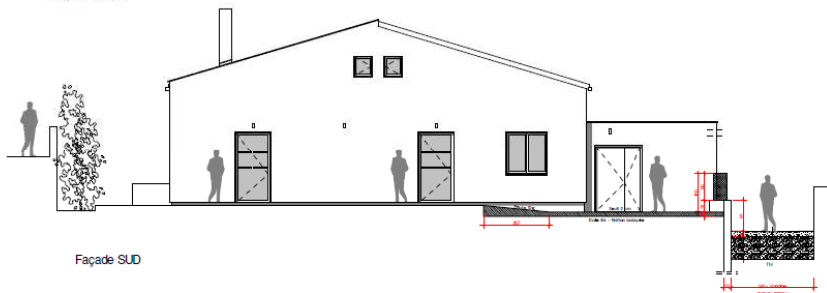
EDL - EXISTANT
PLAN MASSIF
éch: 1/200^e
03/10/2019

Pièce: DPC - IND C

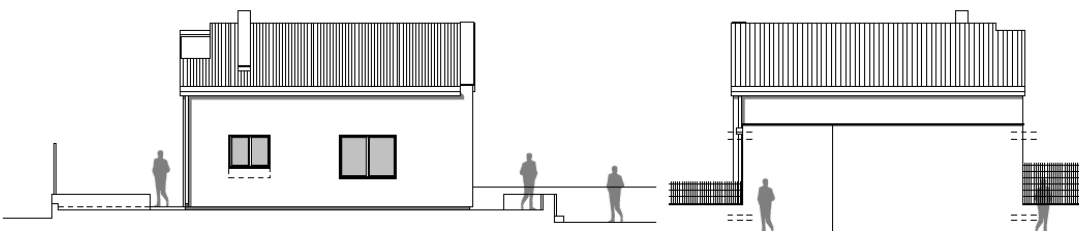
5.g



Façade NORD



Façade SUD



Façade OUEST

Façade EST



Maitre d'Ouvrage:
Commune de GRANS
14061 de Ville
Boulevard Victor Jauréat - 13450 GRANS

Conducteur d'Opérations:
M. Laurent BENAZECH
T: 04 42 55 85 45
e-mail: lbenezech@grans.fr



Projet:
MAISON DES JEUNES
5, rue de l'Égalité
13450 GRANS

Secteur: AP - Parcelle: 160

PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET
FACADES
éch: 1/100^e
23/10/2019

Pièce: DPC - IND C - 03/07/20

5c

21



Façade NORD



Façade NORD - SUR RUE DE L'EGALITE



Maitre d'Ouvrage:
Commune de GRANS
Hôtel de Ville
Boulevard Victor Jauréat - 13450 GRANS

Conducteur d'Opérations:
M. Laurent BENAÏCHE
T: 04 42 55 86 45
e-mail: lbenaiche@grans.fr



450, route du Puy Sainte Réparate
13 090 Aix-en-Provence
M. 06 13 51 87 67
e-mail: contact@reservoir-architecture.com

Projet:
MAISON DES JEUNES
5, rue de l'Égalité
13450 GRANS

Section: AP - Parcelle: 160

Dossier:
PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET
VISUALISATION
éch. SANS
23/10/2016

Pièce: DPC - IND C - 14/01/20

Règlement intérieur accueil jeunes de Grans

Le règlement intérieur est le garant des règles de vie nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil jeunes.

La lecture et la signature de celui-ci sera obligatoire pour toutes les personnes désirant occuper ce lieu. Ce document n'est pas figé, il sera tout à fait possible de le modifier si des demandes pertinentes émanent des différents temps de réflexions prévus avec les jeunes.

Modalités d'inscription

Il sera demandé aux adolescents :

- De bien vouloir se noter sur la fiche de présence afin de pouvoir tenir à jour la fréquentation des lieux.
- De respecter le règlement intérieur

Concernant les sorties :

Horaires d'accueil

Hors vacances scolaires :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
16h30-18h30	13h30-19h00	16h30-18h30	16h30-20h30	14h-20h

Une fois par mois, une soirée sera organisée ainsi l'accueil verra ses portes se fermer à 22h.

Une sortie sera aussi organisée un samedi par mois (sortie, évènements de la commune, rencontre d'autres structures jeunes, ...)

Vacances scolaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h-19h	10h-19h	10h-19h	10h-19h	10h-19h

Chaque semaine une soirée exceptionnelle sera organisée

Séjours :

- Séjour ski de 5 jours en Février
- Séjour été de 12 jours en Juillet

- Conduite concernant l'accueil

➤ Dans l'enceinte :

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est interdit de :

- Fumer à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment
- D'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites

Afin de préserver cet espace qui vous est dédié, différentes règles doivent être respectées :

- Respecter le matériel mis à disposition
- Aucune dégradation volontaire ne sera tolérée

Pour le bien-être de chacun il est important d'adopter une attitude positive et non discriminante afin d'établir un climat de confiance et de convivialité au sein de l'accueil :

- Respecter son prochain, quelles que soient les origines, la culture, la religion, la situation sociale ou l'orientation sexuelle.
- Veiller à employer un langage et une attitude corrects.
- Respecter le travail du personnel d'entretien, en utilisant les poubelles et en entretenant un minimum les locaux.
- Faire preuve de bon sens en évitant, à l'intérieur, les jeux non prévus à cet effet.

➤ A l'extérieur :

- Les jeunes arrivant en véhicule motorisé sont priés d'éteindre le moteur avant de garer l'engin dans l'espace prévu à cet effet.
- Faire attention aux arrivées et départs au moment de s'insérer sur la route, ou de traverser le passage piéton.
- Respecter l'espace extérieur.
- Respecter les personnes environnantes.